

# PIECES A FOURNIR POUR LES DEMANDES

(mis à jour le 31/03/2022)

## TITULAIRES CNRACL

Objet de la saisine	Conditions	Pièces à fournir
<p><b>CLM/CLD</b></p> <p><b>Octroi</b> d'un congé de longue maladie</p> <p><b>Renouvellement d'un CLM/CLD</b> après épuisement de la période rémunérée à plein traitement (1 an CLM ou 3 ans CLD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'agent est dans l'impossibilité <b>temporaire</b> d'exercer ses fonctions</li> <li>✓ Il présente une maladie invalidante et de gravité confirmée qui nécessite un traitement et des soins prolongés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Demande de l'agent</li> <li>✓ Fiche de poste (à la première demande)</li> <li>✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au conseil médical</li> <li>✓ Copie de l'arrêt de travail initial et du dernier arrêt</li> </ul>
<p><b>CLM D'office</b></p> <p><b>Octroi et renouvellement</b> d'un congé de longue maladie D'OFFICE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'agent est dans l'impossibilité <b>temporaire</b> d'exercer ses fonctions</li> <li>✓ L'autorité territoriale estime que l'état de santé de l'agent ne lui permet pas de poursuivre son activité ET qu'il existe un risque pour son entourage professionnel ou lui-même</li> <li>✓ Il présente une maladie invalidante et de gravité confirmée qui nécessite un traitement et des soins prolongés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Rapport du médecin de prévention</li> <li>✓ Rapport hiérarchique</li> <li>✓ Fiche de poste</li> </ul>
<p><b>DO</b></p> <p><b>Mise en disponibilité</b> d'office pour raison de santé <b>et renouvellement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'agent est dans l'impossibilité <b>temporaire</b> d'exercer ses fonctions</li> <li>✓ Il a épuisé ses droits statutaires (maladie ordinaire, longue maladie, longue durée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Demande de l'agent + certificat médical du médecin traitant <u>sauf</u> si l'agent est en attente de reclassement ou de retraite pour invalidité.</li> <li>✓ <i>NB : la disponibilité d'office est une position TRANSITOIRE qui suspend les droits à avancement et n'ouvre pas droit à cotisation pour la retraite.</i></li> </ul>
<p><b>Réintégration à TPT</b> si la demande concerne une <b>reprise</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• après 12 mois de CMO</li> <li>• ou à l'issue d'un CLM (3 ans) ou CLD (5 ans)</li> </ul> <p><b>TPT contestation</b> par l'employeur ou l'agent <b>de l'avis du médecin agréé</b></p>	<p>La reprise des fonctions à temps partiel est reconnue comme étant de nature à favoriser l'état de santé de l'agent</p> <p><b>OU</b></p> <p>L'agent doit suivre une rééducation ou une réadaptation professionnelle pour retrouver un emploi compatible avec son état de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Demande de l'agent</li> <li>✓ Certificat du médecin traitant avec quotité, durée et aménagements éventuels</li> </ul> <p>+ pour les contestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avis du médecin agréé</li> </ul>
<p><b>Réintégration à temps plein</b> après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- douze mois consécutifs de congé de maladie</li> <li>- un congé de longue maladie ou de longue durée</li> <li>- à l'issue d'une disponibilité d'office</li> </ul>	<p>L'agent est physiquement apte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à reprendre les fonctions mentionnées dans sa fiche de poste</li> <li>• à reprendre les fonctions mentionnées dans sa fiche de poste, mais avec <b>des aménagements</b></li> <li>• mais son état de santé nécessite un changement d'emploi compatible avec son grade</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Demande de l'agent</li> <li>✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au conseil médical</li> <li>✓ Fiche de poste de l'emploi occupé</li> </ul>

Objet de la saisine	Conditions	Pièces à fournir
<p><b>Aptitude aux fonctions → PPR (période de préparation au reclassement)</b></p> <p><b>Reclassement dans un autre emploi à la suite d'une modification de l'état physique du fonctionnaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ l'agent est reconnu totalement et définitivement inapte à l'exercice des fonctions de son grade, mais il peut exercer les fonctions correspondant à un autre grade</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Fiche de poste de l'emploi occupé</li> <li>✓ Fiche de poste de l'emploi proposé</li> <li>✓ Demande de l'agent.</li> <li>✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au conseil médical</li> <li>✓ Rapport du médecin de prévention préconisant les tâches et postures possibles ou interdites / avis sur l'adéquation entre le poste proposé et l'état de santé de l'agent.</li> </ul>
<p><b>Contestation d'une contre-visite par un médecin agréé lors d'un CMO</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La collectivité a demandé une contre-visite par un médecin agréé afin de vérifier la justification d'un arrêt maladie</li> <li>✓ L'agent est placé en congé de maladie ordinaire de façon continue depuis 6 mois</li> <li>✓ Il existe une contestation de cette contre-visite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ La lettre de saisine de la collectivité et, le cas échéant de l'agent</li> <li>✓ Conclusions du médecin agréé ayant réalisé la contre visite</li> <li>✓ Copie de l'arrêt de travail initial et du dernier arrêt</li> <li>✓ Fiche de poste</li> </ul>
<p><b>Contestations des conclusions du médecins agréés lors d'une visite de contrôle pour les prolongations de CLM/CLD</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'agent est placé en CLM ou en CLD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Certificat médical du médecin de l'agent qui préconisait la prolongation du congé maladie</li> <li>✓ Conclusions du médecin agréé</li> </ul>

# TITULAIRES IRCANTEC

Objet de la saisine	Conditions	Pièces à fournir
<p><b>CGM</b></p> <p><b>Octroi</b> d'un congé de grave maladie</p> <p><b>Renouvellement du CGM</b> après épuisement de la période rémunérée à plein traitement (1 an)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'agent est dans l'impossibilité <b>temporaire</b> d'exercer ses fonctions</li> <li>✓ Il présente une maladie invalidante et de gravité confirmée qui nécessite un traitement et des soins prolongés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Demande de l'agent</li> <li>✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au conseil médical</li> <li>✓ Copie de l'arrêt de travail initial et du dernier arrêt</li> <li>✓ Copie de toute notification de la CPAM</li> <li>✓ Fiche de poste</li> </ul>
<p><b>DO</b></p> <p><b>Mise en disponibilité</b> d'office pour raison de santé et renouvellement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'agent est dans l'impossibilité <b>temporaire</b> d'exercer ses fonctions</li> <li>✓ Il a épuisé ses droits statutaires (maladie ordinaire, grave maladie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Demande de l'agent + certificat médical du médecin traitant <u>sauf</u> si l'agent est en attente de reclassement ou de licenciement pour inaptitude physique</li> </ul> <p><i>NB : la disponibilité d'office est une position TRANSITOIRE qui suspend les droits à avancement et n'ouvre pas droit à cotisation pour la retraite.</i></p>
<p><b>Octroi et renouvellement du TEMPS PARTIEL THERAPEUTIQUE</b></p>	<p><i>La reprise des fonctions peut avoir lieu à temps partiel thérapeutique (sans délai d'arrêt minimum), après avis de la CPAM, dans les conditions prévues par les articles L.323-3 et R. 323-3 du Code de la Sécurité Sociale</i></p>	<p>Le conseil médical rend un avis sur « l'aptitude à la reprise » après un congé de <b>maladie ordinaire &gt; à 12 mois, après un congé de grave maladie ou après une disponibilité d'office</b> pour raison de santé.</p> <p><b>Il ne se prononce pas sur la « reprise à temps partiel thérapeutique » pour les agents IRCANTEC.</b></p>
<p><b>Réintégration à temps plein après :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- douze mois consécutifs de congé de maladie ordinaire</li> <li>- un congé de grave maladie</li> <li>- à l'issue d'une disponibilité d'office</li> </ul>	<p>L'agent est physiquement apte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à reprendre les fonctions mentionnées dans sa fiche de poste</li> <li>• à reprendre les fonctions mentionnées dans sa fiche de poste, mais avec <b>des aménagements</b></li> </ul> <p>mais son état de santé nécessite un changement d'emploi compatible avec son grade</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Demande de l'agent</li> <li>✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au conseil médical</li> <li>✓ Fiche de poste de l'emploi occupé</li> <li>✓ Tous éléments utiles émis par la CPAM (avis du médecin-conseil, notification d'invalidité, etc...)</li> </ul>

Objet de la saisine	Conditions	Pièces à fournir
<p><b>Aptitude aux fonctions → PPR (période de préparation au reclassement)</b></p> <p><b>Reclassement dans un autre emploi à la suite d'une modification de l'état physique du fonctionnaire</b></p>	<p>L'agent est reconnu totalement et définitivement inapte à l'exercice des fonctions de son grade, mais il peut exercer les fonctions correspondant à un autre grade</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Fiche de poste de l'emploi occupé</li> <li>✓ Fiche de poste de l'emploi proposé</li> <li>✓ Demande de l'agent.</li> <li>✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au conseil médical</li> <li>✓ <i>NB : si l'agent ne souhaite pas déposer une demande de reclassement ou s'il n'existe pas de possibilité de reclassement dans la collectivité, un licenciement pour inaptitude physique sera prononcé</i></li> </ul>
<p><b>Contestation d'une contre-visite par un médecin agréé lors d'un CMO</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La collectivité a demandé une contre-visite par un médecin agréé afin de vérifier la justification d'un arrêt maladie</li> <li>✓ L'agent est placé en congé de maladie ordinaire de façon continue depuis 6 mois</li> <li>✓ Il existe une contestation de cette contre-visite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ La lettre de saisine de la collectivité et, le cas échéant de l'agent</li> <li>✓ Conclusions du médecin agréé ayant réalisé la contre visite</li> <li>✓ Copie de l'arrêt de travail initial et du dernier arrêt</li> <li>✓ Fiche de poste</li> </ul>
<p><b>Contestations des conclusions du médecins agréés lors d'une visite de contrôle pour les prolongations de CGM</b></p>	<p>L'agent est placé en CGM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Conclusions du médecin agréé ayant réalisé la visite de contrôle</li> </ul>

# CONTRACTUELS

Objet de la saisine	Conditions	Pièces à fournir
<p><b>CGM</b></p> <p><b>Octroi</b> d'un congé de grave maladie</p> <p><b>Renouvellement du CGM</b> après épuisement de la période rémunérée à plein traitement (1 an)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'agent est dans l'impossibilité <b>temporaire</b> d'exercer ses fonctions</li> <li>✓ Il présente une maladie invalidante et de gravité confirmée qui nécessite un traitement et des soins prolongés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Fiche de poste</li> <li>✓ Demande de l'agent</li> <li>✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au conseil médical</li> <li>✓ Copie de l'arrêt de travail initial et du dernier arrêt</li> <li>✓ Copie de toute notification de la CPAM</li> </ul>
<p><b>Aptitude ou inaptitude après un congé de grave maladie</b></p>	<p>La reprise des fonctions peut avoir lieu à temps partiel thérapeutique, après avis de la CPAM, dans les conditions prévues par les articles L.323-3 et R. 323-3 du Code de la Sécurité Sociale</p> <p>L'agent est physiquement apte à reprendre les fonctions mentionnées dans sa fiche de poste</p> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <p>L'agent est physiquement apte à reprendre les fonctions mentionnées dans sa fiche de poste, mais avec des aménagements</p> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <p>l'agent est reconnu totalement et définitivement inapte à l'exercice de ses fonctions</p> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <p>L'agent est reconnu totalement et définitivement inapte à toutes fonctions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de saisine</li> <li>✓ Demande de l'agent</li> <li>✓ Certificat détaillé du médecin traitant adressé SOUS PLI CONFIDENTIEL directement au conseil médical</li> <li>✓ Fiche de poste de l'emploi occupé</li> <li>✓ Tous éléments utiles émis par la CPAM (avis du médecin-conseil, notification d'invalidité, etc...)</li> </ul> <p><i>NB : si l'agent ne souhaite pas déposer une demande de reclassement ou s'il n'existe pas de possibilité de reclassement dans la collectivité, un licenciement pour inaptitude physique sera prononcé</i></p>